



Résultats de l'enquête de rentrée 2018
pour les établissements publics d'Ille et Vilaine
(en date du 16/09/18)



50 questionnaires récoltés et traités pour les établissements publics d'Ille et Vilaine :



Merci à toutes et tous de nous faire confiance et d'avoir pris le temps de remplir cette enquête.

Sans être exhaustifs, vos retours nous permettent de dresser un **portrait significatif du département**, avec un taux de réponse global de 53% (59% pour les collègues et 43% pour les lycées).

1) Le Sport Scolaire

✚ *Les forfaits AS :*

- Si dans la grande majorité (90% des réponses), la réglementation du forfait d'AS (3h pour tous les collègues EPS, tous statuts confondus) semble respectée, les 10% restants restent toujours 10% de trop. Il apparaît aussi une situation où le chef d'établissement propose un forfait d'1h30 seulement à un TZR sur 2 établissements...

Notre avis : La légitimité du Sport Scolaire dans notre département est reconnue et affirmée. Si l'action du Snep-fsu a toujours pesé dans ce sens, l'engagement des cadres Unss et du corps d'inspection permet aussi d'avancer de façon constructive vers une régularisation des « défaillances » remontées. (5 collègues, tous TZR, avec un forfait AS manquant). Nous avons contacté dès le 7 septembre le Rectorat et nos IPR au sujet de ces situations problématiques. Certaines se règlent parfois dans la journée alors contactez-nous au plus vite dès connaissance d'une difficulté.

✚ *L'augmentation du coût de la licence :*

- Avec la décision d'augmenter le prix du contrat Unss de 10%, 16% des établissements (soit 8 sur 50) ont déjà décidé **d'augmenter le prix de la licence** (y compris en zone d'éducation prioritaire) et 10% de plus programment de le faire, soit **plus d'1/4 des établissements au final**. Cette augmentation varie entre 2 et 10€ et le coût moyen de la licence dans le 35 augmentera ainsi au minimum de 20,46 à 21,12€.

- **40%** des établissements pensent demander **une subvention** à leur établissement, et **42%** vont essayer de trouver **d'autres financements** (tombola, course parrainée, vente de chocolats, de photos de classe...)

✚ *La réduction de l'activité de l'AS:*

- **38%** des établissements envisagent de **réduire les dépenses** (baisse des déplacements, du nombre de rencontres...).

Notre avis : La décision de faire peser sur les familles l'augmentation du budget unss national (avec des choix et dépenses contestables, notamment sur la communication et l'événementiel) n'est pas compatible avec la notion d'un service public, accessible à tous. Elle n'est pas plus compatible avec les missions des profs d'EPS qui n'incluent pas (encore) l'obligation de devenir des commerciaux pour arriver à boucler leur budget d'AS...

Vous trouverez [sur notre site plus de détails sur notre analyse et nos propositions.](#)

✚ *Le soutien à une action collective:*

- **TOUS** les établissements ayant répondu (47 réponses) indiquent être **favorables à une action collective** des professeurs d'EPS pour pousser à l'annulation de cette augmentation du prix du contrat licence. Les échanges autour de la prise de parole d'Emmanuel LESNE (élu des AS pour le 35) ont montré une réelle indignation et une volonté de réagir. Les élus des AS ont d'ailleurs lancé une **pétition que nous vous appelons à signer [ici](#)**.

Notre avis : Le sport scolaire comme service public fait partie de l'ADN et des luttes historiques menées par le Snep-Fsu. Nous proposons donc d'aider et de soutenir les diverses actions qui seront réfléchies et décidées collectivement.

[Cliquez ici pour participer à la réunion de préparation.](#)

2) Horaires obligatoires en EPS:

- 1 seul établissement ne pouvait assurer l'enseignement obligatoire de l'E.P.S pour tous les élèves à la rentrée, faute d'enseignants d'E.P.S non remplacé. Cela représente 2% des réponses.

Notre avis : 2% c'est faible, mais c'est toujours trop grand quand il s'agit de rupture de service public, surtout en période de rentrée où des TZR restent disponibles pour ces missions de remplacement.

3) Les équipements:

- Pour plus de 58% des établissements (contre 46% l'année dernière), le manque d'installations sportives, les temps et coût pour y accéder (transports, locations) sont des obstacles à une programmation variée de l'E.P.S. Pourtant, les efforts pour s'adapter et mutualiser sont monnaie courante : près de 81% des établissements partagent déjà leurs installations sportives. Et d'autres en viennent même à faire des choix difficiles (ne plus avoir qu'un seul créneau d'EPS de 3h par semaine au lieu de 2 créneaux, en collège) pour pouvoir aller sur des installations plus lointaines et/ou réduire leurs nombres de créneaux.

- 93.5% des établissements ayant répondu (43 réponses) soutiennent l'idée d'une action collective visant à faire équiper les parcs de balises permanentes afin de programmer plus facilement la course d'orientation.

Notre avis: Le nombre croissant d'élèves en Ille et Vilaine et la concurrence des usagers (notamment liés au péri-scolaire, à l'enseignement privé...) entraînent une augmentation des besoins d'installations sportives, qui se révèlent dans certains secteurs très insuffisantes : + 75% des établissements rennais (contre 70% l'an passé) indiquent avoir des difficultés. C'est aussi le cas à Bain de Bretagne, Cesson, Crevin, Le Rheu, Montauban, Montfort, St Jacques, St Aubin d'Aubigné, St Aubin du Cormier, St Malo et Vitré.

Dans ce contexte, « établir une programmation EPS riche et variée, en lien aux caractéristiques et projets d'établissement et d'EPS » relève plus d'un souvenir de préparation de concours que d'une réalité avérée.

Ces difficultés (que d'aucuns ignorent) sont certes multifactorielles et ne se règlent pas d'un coup de baguette syndicale... 😊 En revanche, nous avons notre rôle à jouer pour faire reconnaître et prendre en compte les besoins de l'E.P.S auprès des gestionnaires d'établissement mais aussi des élus des collectivités et des représentants de l'état.

→ Le Snep-Fsu a beaucoup apporté à la réflexion technique et pédagogique sur les installations sportives (voir [ici les référentiels proposés](#)) et est à l'initiative de nombreux équipements fonctionnels en Bretagne.

Nous vous proposons cette année, en plus d'un soutien sur vos budgets et équipements, d'initier un travail et des actions collectives afin de faire équiper les parcs de balises permanentes.

Venez à la 1^{ère} réunion du jeudi 27 septembre pour en discuter



Bonne semaine et à très bientôt,

Tes collègues de l'équipe militante du SNEP-FSU 35

☎ : 06.28.42.87.47

@ : s2-35@snepfsu.net

Notre nouveau site internet !

NOUVEAU
SITE WEB

Le sport scolaire



Un droit pour tous



AG Unss 35_05-09-18_Le Rheu